



Agence TARRIOTTE IMMOBILIER

SARL TARRIOTTE Immobilier Montélimar

**Titulaire De La Carte Professionnelle N° CPI 26022018000032229
DÉLIVRÉE PAR LA CCI DE LA Drôme**

Médiateur : Association MEDIMMOCONSO – 44505 La Baule –

Montant de la garantie souscrite 120 000 €

Compte bancaire n° 03759369000 Crédit Agricole MONTELMAR

Nom et Adresse du Garant

SOCAF 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS

Arrêté du 10 janvier 2017

Barème des honoraires Agence	
Jusqu'à 50 000 €	10%
De 50 001 € à 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 400 000 €	6 %
Au-delà de 400 001 €	5 %

Les honoraires d'agence sont à la charge du vendeur.

Barème des honoraires Agence		
<u>Location</u>	Bailleur	Locataire
Prestation de visites, constitution du dossier rédaction du bail	3 € / M ² TTC	3 € / M ² TTC
Établissement de l'état des lieux	3 € / M ² TTC	3 € / M ² TTC